

## FORMATION DE PERFECTIONNEMENT - EXTINCTION AUTOMATIQUE À EAU

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### **Intitulé de la formation:**

Formation de perfectionnement -  
Extinction automatique à eau

#### **Objectifs pédagogiques:**

A l'issue de la formation, les participants  
seront capables de :

- Approfondir les connaissances relatives  
aux moyens EAE
- Mesurer leur efficacité et leurs limites
- Prendre connaissance des nouvelles  
technologies
- Prendre en compte le point de vue des  
différents acteurs

### ORGANISATION

#### **Modalités de déroulement:**

- Modalités: - Durée totale : 15 heures (2  
jours de formation)
- Modalités : Cours en présentiel
  - Matériels à apporter : Règlement de  
sécurité
  - Dates et périodicités : Se reporter au  
planning annuel
  - Places disponibles : 32 pour les PRV2 et 5  
pour les AP2
  - Lieu : 6-8 rue Eugène Oudiné Paris 7013 -  
Métro ligne 13 - RER ligne C - Tramway T3a
  - Le bâtiment et le site de formation sont  
accessibles aux PMR.
- Lieu(x): ENSOSP Paris / 6-8, rue Eugène  
Oudiné 75013 PARIS.

#### **Accessibilité aux personnes en situation de handicap:**

- Adresse : 6-8 rue Oudiné Paris 7013  
Accès : Métro ligne 13 - RER ligne C -  
Tramway T3a
- Le bâtiment et le site de formation sont  
accessibles aux PMR.
  - Correspondant handicap : 01 44 06 93 06

 **Public concerné:**

- En priorité, les officiers ou sous-officiers de sapeurs-pompiers employés dans le domaine de la prévention incendie ;
- Pour les non sapeurs-pompiers : professionnels du domaine de la sécurité incendie en lien avec le thème de la formation.

 **Prérequis:**

- Pour les sapeurs-pompiers : PRV2 ;
- Pour les non sapeurs-pompiers : AP2 ou équivalent.

 **Modalités d'évaluation des acquis / Modalités de suivi et sanction:**

Mise en situation et contrôle des connaissances lors de la visite ERP

Remise d'une attestation de formation à l'issue de la formation

Taux de satisfaction 2025 :

Formation formative

Taux de satisfaction : 80%

## CONTENU ET COMPÉTENCES

 **Compétences visées:**

- Acquérir les connaissances réglementaires EAE
- Appréhender les différents systèmes d'extinction à eau (sprinckler, brouillard d'eau...)
- Connaitre le point de vue des assureurs en matière de protection incendie des bâtiments

 **Méthodes pédagogiques mobilisées:**

- Cours en salle avec PPT
- Visite d'établissements recevant du public
- Organisation d'une table ronde

## MODALIÉS PRATIQUES ET TARIFS

 **Modalités administratives:**

Fiche financière ou convention de stage à déposer au plus tard 1 mois avant le début du stage.

Joindre l'ENSOSP Paris au 01 44 06 93 00 ou écrire à l'adresse électronique : [formations.paris@ensosp.fr](mailto:formations.paris@ensosp.fr)

 **Tarifs:**

Se reporter à la tarification disponible sur le site internet

 **Contact et inscription:**

Tél : 0144 06 93 00.

Courriel : [formations.paris@ensosp.fr](mailto:formations.paris@ensosp.fr)

Taux de satisfaction 2025 : 85%